

Spécialistes des systèmes d'information



Les spécialistes des systèmes d'information aident les entreprises à extraire un maximum de potentiel du matériel informatique et des logiciels, de même que des infrastructures de réseau qu'elles emploient pour exercer leurs activités. Ces personnes doivent maîtriser la programmation, la gestion et l'analyse des données ainsi que l'assurance qualité, entre autres, pour accomplir des tâches comme l'analyse des infrastructures et la mise en place de politiques organisationnelles sur les technologies de l'information (TI). Cela donne aux titulaires les moyens de réussir dans de nombreux autres postes en TI, allant de celui de technicien ou technicienne à celui de réalisateur ou réalisatrice de logiciels et de matériel informatique.

Compétences

Les compétences s'acquièrent par la formation et l'expérience — elles sont pratiques. Voici les compétences essentielles que les titulaires utilisent dans le cadre de leur travail :

1. Compréhension de lecture
2. Résolution de problèmes complexes
3. Pensée critique
4. Surveillance
5. Analyse de systèmes

Tâches

Les tâches sont affectées aux membres d'un groupe professionnel dans le cadre de leur travail quotidien. Voici les tâches que les titulaires ont à accomplir le plus régulièrement :

1. Rassembler des informations techniques ou de la documentation
2. Mettre en place des politiques ou des procédures sur la sécurité informatique ou informationnelle
3. Recommander des changements pour améliorer les systèmes informatiques ou d'information
4. Mettre en œuvre des mesures de sécurité visant les systèmes informatiques ou d'information
5. Créer des bases de données électroniques

Connaissances techniques

Les connaissances consistent en la compréhension de la théorie et de l'utilité des outils modernes dans un milieu de travail. Les outils qui suivent sont utilisés régulièrement par les titulaires :

1. Logiciels de systèmes de gestion de bases de données
2. Logiciels d'archive ou de sauvegarde
3. Logiciels d'architecture de système et d'analyse des conditions requises
4. Logiciels de gestion de métadonnées
5. Logiciels d'extraction de données

Capacités

Les capacités font référence aux facultés innées qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses d'accomplir des tâches et de réaliser des activités. Voici les capacités les plus importantes des titulaires :

1. Compréhension et expression à l'écrit et à l'oral
2. Réponse aux problèmes
3. Raisonnement déductif et inductif
4. Ordonnancement de l'information
5. Facilité à concevoir des idées

Les matrices de transférabilité des compétences de l'Initiative FOCAL permettent d'analyser la possibilité pour un professionnel ou une professionnelle d'apporter ses **compétences**, ses **connaissances techniques**, ses **tâches** et ses **capacités** dans une multitude d'autres professions en fonction de leurs similitudes comme l'indique la base de données d'O*NET OnLine. Elles visent à montrer aux travailleurs et aux travailleuses comment tirer parti de leurs compétences quand vient le temps de changer de profession, de planifier un cheminement de carrière ou de passer à une autre industrie. Elles aident également les responsables de politiques ainsi que les enseignants et les enseignantes à prendre en compte l'évolution des compétences et des débouchés pour ceux et celles qui viennent grossir l'effectif d'industries en croissance. Les employeurs peuvent aussi utiliser cet outil pour recycler ou relever les compétences des travailleurs et des travailleuses afin de pallier les pénuries de main-d'œuvre ainsi que d'atténuer les problèmes d'embauche et de formation.

Spécialistes des systèmes d'information

Occupations	Compétences	Connaissances techniques	Tâches	Capacités	Total
Évaluateurs/évaluatrices de systèmes informatiques	90%	85%	47%	93%	79%
Techniciens/techniciennes de réseau informatique	86%	84%	26%	88%	71%
Analystes de bases de données et administrateurs/administratrices de données	90%	77%	25%	91%	71%
Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel)	88%	77%	19%	90%	69%
Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses Web	84%	66%	27%	87%	66%
Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs	80%	67%	20%	89%	64%
Gestionnaires de systèmes informatiques	78%	63%	0%	92%	58%
Ingénieurs/ingénieures et concepteurs/conceptrices en logiciel	81%	42%	16%	89%	57%
Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication	86%	34%	2%	88%	53%
Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes	87%	32%	0%	88%	52%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie industriel et en génie de fabrication	87%	30%	0%	79%	49%
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail	85%	20%	0%	88%	48%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie mécanique	82%	33%	0%	76%	48%
Ingénieurs/ingénieures métallurgistes et des matériaux	83%	19%	0%	85%	47%
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique	76%	33%	0%	73%	46%

Après avoir analysé plus de 2 600 compétences, connaissances techniques, tâches et capacités dans chacune des 500 professions définies par la Classification nationale des professions (CNP), une matrice de transférabilité des compétences des spécialistes des systèmes d'information est formée. Dans la matrice ci-dessus, une note élevée est surlignée en vert et indique le potentiel élevé de transférabilité d'une qualité d'une profession à celle des titulaires. Les qualités peu ou pas transférables sont indiquées en rouge. Les titulaires peuvent facilement passer à un poste d'évaluateur ou d'évaluatrice de systèmes d'information et de systèmes informatiques, puisque leurs domaines de spécialisation sont proches. L'utilisation et la connaissance de la programmation, de la mise en réseau et des systèmes peuvent aider les titulaires à passer à des postes en TI qui vont au-delà des systèmes : on observe une transférabilité des qualités avec le développement Web, le génie logiciel et le développement de médias. En dehors des systèmes d'information et des technologies informatiques, on observe une vague transférabilité avec divers postes de technicien ou technicienne, de technologue et d'ingénieur ou ingénieure, laissant entendre qu'il peut s'avérer difficile de sortir de ce domaine de spécialisation en raison de la durée des programmes d'études menant à une attestation, par exemple.

Renseignez-vous sur les nouveautés, les tendances et les nouvelles technologies de l'industrie automobile du Canada à futureautolabourforce.ca/fr. Vous pouvez aussi jeter un œil sur nos publications dans les médias sociaux en suivant ces liens :

[/focalinitiative](https://www.instagram.com/focalinitiative) 

[@FocalInitiative](https://twitter.com/FocalInitiative) 

[/focal-initiative](https://www.linkedin.com/company/focal-initiative) 